

Suède

Une chute rapide du taux de syndicalisation induite par la réforme de l'assurance chômage

Cyril COULET *

Les syndicats suédois ont réussi à maintenir un taux de syndicalisation supérieur à 70 % depuis plus de 30 ans. Ils ont notamment contenu le processus de désaffiliation syndicale initié à la fin des années 1980. Le taux de syndicalisation suédois n'a ainsi reculé que de 9 points passant de 87 % en 1987, année de son apogée, à 78 % en 2006. Le lent mouvement de désyndicalisation n'affectait alors que la seule confédération syndicale LO (Landsorganisationen i Sverige) qui réunissait 48,9 % des personnes syndiquées en 2006 contre 57,5 % en 2000 ¹. Toutefois, la réforme de l'assurance chômage mise en œuvre en 2007 ², a conduit à une diminution généralisée du nombre de personnes syndiquées. Le taux de syndicalisation s'est ainsi établi à 73 % en 2007, ce qui représente une baisse de 5 points en une seule année.

La confédération syndicale LO est particulièrement touchée par cette tendance puisqu'elle a perdu 130 000 membres au cours de l'année 2007. L'ensemble des confédérations syndicales suédoises est toutefois affecté par ce phénomène induit par la hausse des cotisations personnelles d'assurance chômage. La confédération SACO (Sveriges Akademikers Centralorganisation) a ainsi perdu des adhérents pour la première fois de son histoire. Les syndicats indépendants ne sont pas épargnés par ce mouvement qui a conduit à la plus forte contraction des effectifs syndicaux suédois depuis l'échec de la grande grève de 1909. Le mouvement de désyndicalisation devrait se poursuivre en 2008 comme semble en attester la révélation de la perte de 22 400 membres par la confédération LO au cours du premier trimestre 2008 ³.

* Doctorant auprès de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

1. Le paysage syndical suédois est composé de trois grandes confédérations : la confédération LO représente traditionnellement les cols bleus alors que la confédération SACO est spécifiquement dédiée aux cols blancs. La confédération TCO est composée pour moitié de cols bleus et pour moitié de cols blancs.

2. Cf. Timothée Mantz, « Suède : 'Le travail doit payer' : la réforme de l'assurance chômage », *Chronique internationale de l'IRES*, 105, mars 2007, p. 36-47.

3. « Fortsatt ras för facken », *Borås Tidning*, 11/04/2008.

SUEDE

Il ne devrait toutefois pas connaître la même ampleur qu'en 2007.

La résistance des syndicats

L'étude *Röster om facket och jobbet* menée par l'Office suédois des statistiques, pour le compte de la confédération LO, offre une série d'éclairages sur le syndicalisme en Suède¹. Cette étude publiée à la fin de l'année 2007, permet d'appréhender les facteurs qui ont rendu possible le maintien du taux de syndicalisation suédois à un niveau élevé. L'étude met ainsi en lumière la féminisation des effectifs au sein de l'ensemble des confédérations syndicales suédoises. Les femmes présentent un taux de syndicalisation global de 82 % contre 77 % pour les hommes. Leur taux d'adhésion dépasse désormais celui des hommes dans l'ensemble des classes d'âge, à l'exception des 16-24 ans, comme l'illustre le tableau 1. Ce taux de syndicalisation féminin est d'autant plus remarquable que les femmes ne représentent que 47,5 % de la population active entre 15 et 74 ans. Leur

taux d'emploi au sein de cette même tranche d'âge est de surcroît inférieur à celui des hommes puisqu'il s'établit à 68,3 % contre 69,5 %².

Les femmes sont désormais majoritaires au sein de la confédération SACO et ont confirmé leur prédominance au sein de la confédération TCO. La confédération LO est en retrait dans la féminisation de ses effectifs par rapport aux deux autres centrales syndicales puisque la proportion de femmes y est constante depuis 1995 (tableau 2). L'explication de ce décalage tient sans doute à la surreprésentation des femmes employées à temps partiel au sein de la confédération LO. 47 % des membres féminins de LO sont employés à temps partiels, alors que seuls 28 % des membres féminins de TCO et 20 % des membres féminins de SACO se trouvent dans cette situation³. L'absence de stabilité dans l'emploi est en effet négativement corrélée à l'adhésion syndicale et pourrait expliquer le fait que les hommes restent encore majoritaires au sein de la confédération LO.

Tableau 1. Taux de syndicalisation par genre et par classe d'âge en 2006 toutes confédérations confondues (en %)

	16-24	25-29	30-44	45-64	Total
Femmes	50	74	87	89	82
Hommes	54	72	79	84	77

Source : LO, *Röster om facket och jobbet. Sammanfattning och slutsatser*, Stockholm, 2007, p. 18.

1. Cette étude intitulée « Propos sur le syndicat et le travail » est menée par l'Office des statistiques suédois (SCB, Statistiska Central Byrån) depuis 1988 au rythme d'une publication tous les quatre ans.
2. Statistiska Central Byrån, *Arbetskraftsundersökningarna 2007*, p. 5. Le taux d'emploi est mesuré par convention par rapport à l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans. L'Office des statistiques suédois a décidé d'élargir la base du taux d'emploi en 2007. Désormais le taux d'emploi suédois est calculé par rapport aux 15-74 ans. Cette modification de la base de référence explique la chute du taux d'emploi suédois par rapport aux précédentes données disponibles.
3. LO, *Klass och kön*, Stockholm, 2006, p. 26.

UNE CHUTE RAPIDE DU TAUX DE SYNDICALISATION

Tableau 2. Evolution du taux de syndicalisation féminin par confédération syndicale (en %)

	1975 ¹	1985 ¹	1995 ¹	2007 ²
LO	34	43	46	46 *
TCO	49	57	60	62
SACO	31	38	45	52

* Année 2006.

Sources : 1. C. Bergqvist, *Men's power and women's interests in corporatist arrangements in Sweden and the EU*, 2002 p. 5. 2. Rapports annuels des confédérations TCO et SACO ainsi que rapport de la confédération LO, *Klass och kön*, Stockholm, 2006.

Tableau 3. Taux de syndicalisation par catégorie et par classe d'âge en 2006 toutes confédérations confondues (en %)

	16-24	25-29	30-44	45-64	Total
Cols bleus	52	73	82	86	79
Cols blancs	50	64	75	84	77

Source : LO, *Röster om facket och jobbet. Sammanfattning och slutsatser*, Stockholm, 2007, p. 63.

Les tableaux 1 et 3 indiquent que les syndicats ont réussi à maintenir le taux de syndicalisation des 16-24 ans à un niveau élevé par rapport à la moyenne européenne. Il se situe autour de 50 % à un niveau globalement conforme avec leur taux d'emploi qui s'élève à 52 % ¹. Ce taux est toutefois en chute puisqu'il s'élevait à 69 % en 1992 et à 54 % en 2001 ². La stabilisation plus tardive des jeunes dans l'emploi constitue un élément susceptible d'expliquer cette évolution. Elle ne peut toutefois rendre compte du phénomène dans sa globalité puisque les confédérations syndicales suédoises sont également ouvertes aux étudiants.

L'enquête prospective menée pour le compte de la confédération LO sur le syn-

dicalisme en Suède permet d'affiner les éléments révélés par l'étude *Röster om facket och jobbet* ³. Elle indique que le taux de syndicalisation est corrélé à la taille de l'établissement quel que soit le secteur considéré ⁴. Les très petites entreprises (TPE) ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) présentent des taux de syndicalisation systématiquement inférieurs à la moyenne nationale en Suède. La différence peut atteindre 19 points dans le secteur de l'industrie comme l'illustre le tableau 4.

Le taux de syndicalisation est également positivement corrélé à l'existence d'un secteur public important. Les salariés du secteur public présentent ainsi en Suède un taux de syndicalisation supé-

1. *Ibid.*, p. 7.

2. David Ankerson, *Negativ föreningsrätt i den svenska arbetsrättsmodellen*, Göteborgs Universitet, Göteborg, 2004, p. 69.

3. LO, *Medlem 2010*, Stockholm, 2003.

4. Voir aussi Bernhard Ebbinghaus and Jelle Visser, *When Institutions Matter: Union Growth and Decline in Western Europe, 1950-1995*, Mannheim, 1998, p. 19.

Tableau 4. Taux de syndicalisation par branche et par taille d'établissement en 2002 (en %)

	1-5	6-10	11-49	50-99	100-499	500 >	Total
Ensemble des branches	68,8	77,5	81,1	88,5	91,4	91,4	83
Industrie	71,4	73	79,2	92,8	95,3	94,5	90,5
Construction	69,7	82,4	86,7	94,9	94,5	*	86,3
Commerce gros et détail	61,8	64,9	69,8	77,7	84,1	*	68,2
Services secteur privé	66,5	67,3	73	79,8	84,1	80,3	74,1
Salariés de l'Etat	*	*	*	*	*	*	93,7
Collectivités locales	84,9	92,5	89,2	93,4	93,5	93,5	90,6

Source : LO, *Medlem 2010*, Stockholm, 2003, p. 20.

* Chiffres non disponibles.

rieur à la moyenne ¹. Le taux de syndicalisation des salariés de l'Etat était supérieur de plus de dix points à la moyenne nationale en 2002 alors que le taux de syndicalisation des salariés des collectivités locales excédait la moyenne de près de huit points. La différence entre le secteur privé et le secteur public est toutefois la plus faible parmi les pays industrialisés ². Le taux de syndicalisation dans l'industrie était similaire au taux de syndicalisation des employés des collectivités locales en Suède en 2002. Il apparaît également que le secteur du commerce de gros et de détail ainsi que les services du secteur privé présentent des taux de syndicalisation inférieurs à la moyenne nationale. Ils se situaient respectivement 15 points et 9 points en deçà de la moyenne nationale en 2002.

La forte implantation syndicale en Suède est aussi un héritage de l'accord de Saltsjöbaden, conclu le 20 décembre 1938 entre la confédération syndicale LO

et la confédération patronale SAF (Svenska Arbetsgivareföreningen). Cet accord déterminant les mesures applicables en cas de conflit social, a également servi de fondement à la politique de négociations centralisées des salaires au niveau national. La tradition des négociations centralisées s'est maintenue au niveau des branches avec l'accord sur l'industrie (Industriavtalet) conclu entre LO et SAF en 1997.

Au total, les trois confédérations suédoises rassemblaient environ 3 400 000 membres en 2007 dont près de 48 % étaient affiliés à la confédération LO. Cette dernière a subi l'érosion de sa base au profit des autres confédérations syndicales. LO a ainsi perdu 314 000 membres entre 2000 et 2006 alors que la confédération TCO (Tjänstemannarörelsens Centralorganisation) a accueilli 198 000 membres et que la confédération SACO a connu 147 000 nouvelles inscriptions (tableau 5). L'érosion de la base de la

1. L'absence de statut de la fonction publique en Suède interdit le recours à l'appellation de « fonctionnaire » pour désigner les salariés du secteur public.

2. Jelle Visser, « Union membership statistics in 24 countries », *Monthly Labor Review*, January 2006, p.46.

UNE CHUTE RAPIDE DU TAUX DE SYNDICALISATION

Tableau 5. Nombre de membres au sein des confédérations syndicales suédoises en 2000, 2006 et 2007

	Membres en 2000 ¹	Membres en 2006 ²	Membres en 2007 ²
LO	2 066 000	1 752 000 ³	1 622 587 ⁴
TCO	1 047 000	1 245 000	1 195 500
SACO	479 000	586 000	580 000
Total	3 592 000	3 583 000	3 397 587

1. Annie Jolivet, « Suède : un syndicalisme fort, confronté à des évolutions déstabilisantes », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 66, septembre 2000.

2. TCO-förbunden och SACO *medlemsstatistik* 2007. En ce qui concerne la confédération LO, les résultats obtenus sont des estimations fondées sur la dernière présentation officielle du nombre de membres en 2005.

3. 1 779 000 membres en 2005, comme indiqué dans le document LO-förbundens lönestatistik år 2005, auxquels il convient de soustraire 27 000 membres conformément aux informations diffusées dans l'article « Fackens medlemsras fortsatte under förra året », *Dagens Nyheter*, 14/03/2007.

4. Résultat obtenu en soustrayant au nombre de membres estimé en 2006, 129 413 membres perdus par la confédération LO conformément aux informations diffusées dans l'article « Fritt fall för fackförbunden », *Dagens Nyheter*, 05/03/2008.

principale confédération syndicale suédoise s'est accélérée en 2007 et semble se poursuivre en 2008.

La désaffection envers la confédération syndicale LO est en partie liée à la transformation de l'économie. La confédération LO s'est définie comme une centrale syndicale dédiée aux cols bleus. Elle n'a donc pas cherché à promouvoir sa mutation en une organisation syndicale commune aux cadres et aux employés. 92 % des adhérentes et 91 % des adhérents de la confédération LO se définissent ainsi comme des cols bleus. La proportion de cols bleus est nettement plus faible au sein de la confédération TCO puisqu'elle se limite à 44 % des adhérentes et 38 % des adhérents. Elle s'effondre au sein de la confédération syndicale SACO où elle ne concerne que 18 % des membres féminins et 10 % des membres masculins. L'élévation du niveau d'études et la mutation de l'économie plus propices aux cols blancs qu'aux cols bleus permet d'expliquer en partie l'affaiblissement spectaculaire de la confédération LO. Cette dernière devrait selon toute vraisemblance terminer l'année 2008 avec moins de 1,6 million

de membres, soit une perte de 400 000 à 450 000 membres depuis l'an 2000.

La modification de l'équilibre syndical en Suède est susceptible d'influencer les revendications portées par les centrales syndicales. La confédération LO est ainsi favorable à une politique de négociations salariales centralisées réduisant l'éventail des salaires. 71 % des membres de LO soutiennent cette approche qui recueille également l'assentiment de 60 % des membres de TCO. En revanche, seuls 47 % des membres de SACO la soutiennent. Les professions dites « libérales » en France sont organisées sous la forme de syndicats en Suède et regroupées au sein de la confédération SACO. Cette particularité dans la composition des effectifs de la confédération SACO peut expliquer la forte différence de perception qui l'oppose à la confédération LO sur la réduction des disparités salariales. Les adhérents des trois confédérations syndicales divergent également sur la perception du champ de l'activité syndicale. Les membres de LO sont nettement plus enclins à soutenir l'implication des syndicats dans les questions économiques et sociales. 54 % des membres de LO consi-

SUEDE

dèrent que leur syndicat devrait se préoccuper de la prise en charge des enfants alors que seuls 36 % des membres de TCO et 25 % des membres de SACO partagent cette opinion. 49 % des membres de LO estiment que le niveau d'imposition est une question importante pour les syndicats contre 28 % des membres de TCO et 17 % des membres de SACO ¹.

Une activité syndicale coordonnée avec la base

Une approche qualitative de la syndicalisation consiste à s'interroger sur la capacité des représentants syndicaux à répondre aux attentes de leur base. En Suède, le pourcentage d'adhérents connaissant leur représentant sur leur lieu de travail est important et homogène pour l'ensemble des confédérations syndicales. 76 % des membres de LO, 77 % des membres de TCO et 73 % de SACO connaissent leur représentant syndical. Ces données doivent toutefois être affinées pour mesurer l'intensité du contact entre les représentants et la base. 59 % des membres de LO, 61 % des membres de TCO et 63 % de SACO déclarent avoir pris contact avec leur représentant syndical au cours de l'année écoulée. L'Office

des statistiques suédois utilise la participation à une réunion syndicale comme critère permettant de mesurer le lien entre les représentants et les adhérents. Il laisse apparaître une diminution continue de ce taux pour l'ensemble des organisations suédoises. Ce taux reste toutefois assez élevé puisqu'il se situait en 2006 à 31 % pour LO, 36 % pour TCO et 37 % pour SACO (tableau 6).

En dépit de la permanence d'un lien entre les représentants et la base, l'insatisfaction reste la première cause citée pour justifier la désaffiliation syndicale. 44 % des personnes ayant quitté un syndicat utilisent cet argument sans qu'il soit possible de connaître la cause de cette insatisfaction ². 17 % d'entre eux évoquaient le coût de l'affiliation trop élevé. Les deux éléments sont intimement liés dans la mesure où l'insatisfaction évoquée procède d'un calcul entre les bénéfices de l'adhésion syndicale et son coût financier. 24 % des départs seraient liés à une évolution dans la carrière professionnelle des individus. 21 % évoquent un changement de poste et 3 % indiquent qu'ils sont devenus indépendants.

Quelle que soit la confédération considérée, les adhérents syndicaux placent au sommet des priorités des préoccupations

Tableau 6. Adhérents à l'une des grandes confédérations ayant assisté à une réunion syndicale au moins une fois au cours de l'année écoulée (en %)

	1988	1998	2006
LO	42	38	31
TCO	48	44	36
SACO	58	45	37

Source : LO, *Röster om facket och jobbet*, Stockholm, 2007, pp. 69-70.

1. LO, *Röster om facket och jobbet. Sammanfattning och slutsatser*, Stockholm, 2007, pp. 76-78.
2. *Ibid.*, p. 81.

Tableau 7. Les bénéfices attendus de l'adhésion syndicale par confédération en 2006 (en %)

	LO	TCO	SACO
Possibilité d'accéder à la formation continue	83	84	67
Soutien et assistance en cas de différend avec l'employeur	76	77	80
Couverture des risques améliorée	76	60	58
Protection en cas de grève ou de <i>lock-out</i>	75	77	71
Sécurité de l'emploi accrue	69	60	51
Assistance et soutien face à la perspective du chômage	63	67	70
Capacité à influencer les conditions de travail	62	53	47

Source : LO, *Röster om facket och jobbet*, Stockholm, 2007, p. 74.

pations communes. Ils soulignent ainsi l'importance de la sécurité de l'emploi, des conditions de travail, de la protection contre la perte de revenu, des salaires ainsi que de l'égalité entre hommes et femmes. La majorité des adhérents des trois confédérations syndicales identifient sept thématiques centrales pour justifier leur adhésion à un syndicat (tableau 7).

Les conséquences attendues des réformes de l'assurance chômage et de la politique de l'emploi

La réforme de la politique de l'emploi et de l'assurance chômage adoptée par le Parlement (Riksdag) en décembre 2006 a provoqué une forte mobilisation des confédérations syndicales suédoises. Ces dernières ont été unanimes à condamner une réforme qui semble porter un nouveau coup au système de Gand (voir encadré)¹.

La gestion des caisses d'assurance chômage a en effet constitué l'un des

principaux fondements de la puissance syndicale en Suède. Les syndicats utilisaient les caisses d'assurance chômage comme un instrument pour imposer l'adhésion syndicale. Les travaux de Rothstein (1992) l'ont conduit à estimer que la gestion des caisses d'assurance chômage assurait le cinquième des inscriptions individuelles auprès des syndicats suédois. Il n'existe toutefois pas d'étude permettant d'établir avec certitude à quel degré la gestion des caisses d'assurance chômage influence le taux de syndicalisation. Il est toutefois certain que le taux de syndicalisation n'a dépassé le seuil des 60 % que dans les pays ayant introduit un lien entre adhésion syndicale et bénéfice de l'assurance chômage². Les taux de syndicalisation ont en revanche chuté dans les pays, comme la Norvège et les Pays-Bas, où les syndicats ont perdu la gestion des caisses d'assurance chômage.

Le lien établi entre l'adhésion à une caisse d'assurance chômage et l'adhésion

1. Le système de Gand désigne spécifiquement les systèmes d'assurance chômage privés gérés par des syndicats et reposant sur des cotisations personnelles volontaires complétées par des subventions publiques. Ces fonds portent le nom de la ville de Gand qui fut la première, en 1901, à subventionner des fonds d'assurance chômage.
2. Bernhard Ebbinghaus and Jelle Visser, *op.cit.* p. 22

Encadré

La réforme de l'assurance chômage

Le gouvernement suédois actuel a impulsé une réforme importante du mode de financement de l'assurance chômage en imposant aux caisses d'assurance chômage de verser 10 milliards de couronnes suédoises supplémentaires par an à la caisse nationale. Cette décision a induit une réduction importante de la participation de l'Etat au financement de l'assurance chômage puisque sa contribution devrait passer de 95 % du total à 55 % seulement. Les caisses d'assurance chômage ont donc été contraintes d'augmenter les cotisations individuelles de leurs membres.

Taux de prise en charge des allocations chômage par l'Etat, 1935 à 2007, en %

1935	35	1985	95
1945	43	1994	100
1955	52	1995	96,6
1965	67	1997	94,9
1975	77,3	2007	55*

* Le pourcentage indiqué pour 2007 est une estimation tenant compte du transfert des charges à destination des caisses d'assurance chômage.

Source : Statskontoret, *Vem ser efter arbetslöshetskassorna?*, 1999, p. 23.

La réforme témoigne de la volonté du gouvernement suédois de réaffirmer la logique assurancielle. Les hausses de cotisations des salariés ont été ainsi modulées en fonction du risque chômage propre à chaque caisse. La montée en charge des cotisations individuelles dans le financement de l'assurance chômage procède également d'une logique de responsabilisation des assurés sociaux. Elle a enfin pour objet de réduire les revendications salariales des syndicats dans les secteurs caractérisés par un taux de chômage important.

syndicale a toutefois été remis en cause à partir des années 1980. Le mouvement de désaffiliation a d'abord concerné les personnes inscrites auprès des caisses d'assurance chômage gérées par la confédération TCO en 1980. Il s'est ensuite étendu aux personnes inscrites auprès de la caisse gérée par SACO en 1985 puis a affecté la confédération LO à partir de 1987¹. Le nombre de Suédois inscrits

auprès d'un fonds d'assurance chômage sans être adhérents à un syndicat atteignait ainsi 14 % en 2005. La création de la caisse d'assurance chômage ALFA indépendante des syndicats, a accentué le mouvement de découplage entre assurance chômage et adhésion syndicale. La caisse ALFA réunissait ainsi 2 % des Suédois en 2005².

1. Anders Kjellberg, « The Swedish unemployment insurance – Will the Ghent system survive ? », *Transfer – European Review of Labour and Research*, n° 1, 2006, p. 89.

2. *Ibid.*, p. 97.

UNE CHUTE RAPIDE DU TAUX DE SYNDICALISATION

La réforme de la politique d'assurance chômage de 2007 a accéléré la remise en question du système de Gand en provoquant une forte augmentation des cotisations individuelles¹. Le gouvernement a souhaité que l'assurance chômage présente un caractère assurantiel plus marqué en faisant moduler le montant des cotisations personnelles selon le risque chômage encouru. Le but de cette réforme était de modérer les revendications salariales portées par les syndicats dans les secteurs touchés par le chômage. Cette mesure affecte particulièrement les caisses affiliées à la confédération LO. Leurs membres doivent ainsi supporter une hausse de leurs cotisations personnelles d'assurance chômage supérieure à celle des autres secteurs alors que leurs revenus sont généralement inférieurs à la moyenne. La hausse des cotisations d'assurance chômage est très variable comme l'illustre le tableau 8. Une différence de 840 SEK (soit 90 €) par an sépare la caisse ayant subi la plus forte augmentation de celle qui a connu l'augmentation la moins importante. Cette réforme a provoqué une diminution rapide du nombre de personnes inscrites auprès des caisses d'assurance chômage. 256 000 personnes ont ainsi quitté leur caisse d'assurance chômage au cours du dernier trimestre 2006 et du premier trimestre 2007, soit 6,7 % de l'effectif total des caisses. 400 000 personnes ont en définitive quitté leur caisse d'assurance chômage en 2007, soit 10,5 % de l'effectif total.

Le lien entre le retrait des caisses d'assurance chômage et la désaffiliation syndicale est manifeste. Une étude réalisée par FSI (*Forskningsgrupp för samhällsstudier*) révèle que 11,5 % des personnes affiliées à une caisse d'assurance chômage avaient quitté ou envisageaient de quitter celle-ci en 2007 et que 12 % d'entre elles avaient quitté leur syndicat ou envisageaient de le faire au cours de cette même année². Ces désinscriptions sont le fait de deux groupes très distincts. Elles concernent, d'une part, les personnes qui estiment ne pas avoir besoin d'une assurance chômage. Cette catégorie regroupe les personnes proches de la retraite et celles se retrouvant dans des secteurs peu touchés par le chômage. Les désinscriptions concernent, d'autre part, les personnes qui ne peuvent se permettre d'acquitter des cotisations d'assurance chômage élevées. Cette catégorie regroupe les étudiants et les salariés à temps partiel, ainsi que les salariés à temps plein dont le revenu est trop faible pour leur permettre de cotiser à l'assurance chômage³.

La confédération SACO a mené une politique de réduction progressive du montant des cotisations individuelles à sa seule caisse d'assurance chômage. L'objectif est de promouvoir le maintien des cadres auprès de leur caisse d'assurance chômage et *in fine* au sein de la confédération syndicale. Les cotisations mensuelles sont ainsi passées de 240 SEK à 225 SEK au 1^{er} septembre 2007, puis à

1. Cyril Coulet, « Les dispositifs d'activation de la politique d'emploi suédoise dans une perspective historique », *Travail et emploi*, n° 112, octobre-décembre 2007.

2. Samorg, *Konsekvensanalys avseende förändringar av a-kassornas finansiering och medlemsavgifterna*, Stockholm, 2007.

3. Inspektion för arbetslöshetsförsäkringen, *Effekterna av den förhöjda finansieringsavgiften*, 31/10/2007, p. 15.

SUEDE

170 SEK au 1^{er} janvier 2008 avant de s'abaisser à 150 SEK depuis le 1^{er} mai 2008. Cette politique de réduction des cotisations a été efficace puisqu'elle a permis de prévenir la désaffiliation massive des cadres. La confédération LO doit en revanche retenir les salariés les plus fragilisés qui voient leur cotisation d'assurance chômage augmenter très fortement. Les départs au sein des caisses gérées par la confédération LO ont parfois excédé

10 % au cours de l'année 2007 comme l'illustre le tableau 9.

Conclusion

L'instauration d'une assurance chômage obligatoire, souhaitée par le gouvernement, pourrait encore accentuer le mouvement de désyndicalisation à l'œuvre en Suède. Les désinscriptions massives ont généré un déficit de 1,3 mil-

Tableau 8. Augmentation de la contribution personnelle par mois pour l'année 2007 selon les différentes caisses d'assurance chômage, en couronnes suédoises

Musiciens (LO)	300 ¹	Employés de l'agriculture et des forêts	245
Pêcheurs	289	Dockers	243
Vendeurs de détail	276	Employés et employeurs du commerce	242
Employés de l'hôtellerie et de la restauration (LO)	264	Activités du théâtre	242
Travailleurs suédois	263	Employés et techniciens de l'industrie (TCO)	241
Employés de l'alimentation (LO)	257	Employés communaux (LO)	240
Employés des arts graphiques (LO)	254	Journalistes	235
Caisse ALFA	251	Cadres supérieurs	233
Employés de l'immobilier (LO)	251	Travailleurs de l'industrie du papier (LO)	233
Employés de commerce (LO)	251	Dirigeants de petites entreprises	233
Travailleurs de la construction (LO)	250	Employés communaux (SKTF) (TCO)	232
Employés des transports (LO)	250	Electriciens (LO)	231
Employés des carburants	247	Fonctionnaires d'Etat	231
Employés des services (TCO)	247	Diplômés du supérieur (SACO)	229
Peintres en bâtiment (LO)	247	Enseignants	228
Employés de la sidérurgie (LO)	246	Employés du service public	227
Employés de la sylviculture (LO)	246	Employés de la finance et des assurances	227
Employés des services et de la communication (LO)	245	Employés de pharmacie	226

Source : Inspektion för arbetslöshetsförsäkringen, *Effekterna av den förhöjda finansieringsavgiften*, 28/06/2007, p. 37.

1. 300 SEK équivalent à 32 € et 226 SEK à 24 €. La hausse moyenne est de 246 SEK par personne et par mois soit 26,1 €. Le montant de base commun à l'ensemble des caisses est de 115 SEK par mois. Les cotisations mensuelles évoluent ainsi entre 415 SEK par mois (soit 44 € par mois et 531 € par an) et 341 SEK (soit 36 € par mois et 436 € par an).

UNE CHUTE RAPIDE DU TAUX DE SYNDICALISATION

**Tableau 9. Les caisses d'assurance chômage
présentant les plus fortes diminutions d'effectifs**

	Septembre 2006	Avril 2007	Evolution
Caisse des employés du service public (SeA)	23 460	18 349	- 22 %
Caisse du commerce et des employeurs suédois (SHA)	30 340	25 925	- 15 %
Caisse des travailleurs suédois (SAAK)	11 977	10 334	- 14 %
Caisse des pêcheurs suédois (SFA)	1 162	1 004	- 14 %
Caisse des employés de l'hôtellerie et de la restauration (HRF) (LO)	72 256	62 641	- 13 %
Caisse des musiciens (MUA) (LO)	2 800	2 484	- 11 %
Caisse des activités théâtrales (TAK)	9 972	8 906	- 11 %
Caisse des employés de l'industrie papetière (LO)	23 132	20 927	- 10 %
Caisse des fonctionnaires d'Etat (ST)	77 023	69 320	- 10 %

Source : Inspektion för arbetslöshetsförsäkringen, *Effekterna av den förhöjda finansieringsavgiften*, 28/06/2007, p. 70.

liard de couronnes suédoises au budget de l'Etat (soit 140,55 millions d'euros) qui devrait renforcer le gouvernement dans sa détermination à instaurer une assurance chômage obligatoire ¹. Le gouvernement attendait en effet 10 milliards de couronnes des caisses d'assurance chômage. Il semblerait qu'il n'ait perçu que 8,7 milliards de couronnes en raison de la chute du nombre de personnes inscrites. Le système de Gand pourrait s'effondrer si les cotisations personnelles à l'assurance obligatoire s'avèrent inférieures à celles de l'assurance chômage volontaire gérée par les syndicats. La confédération SACO est particulièrement attentive à cette question, ce qui peut également expliquer la réduction continue des cotisations individuelles à la caisse AEA ². La confédération SACO a réussi à attirer 1 500 nouveaux membres par ce biais au

sein de sa caisse d'assurance chômage depuis le début de l'année 2008. Leurs nouveaux membres sont des diplômés du supérieur ayant quitté leur précédente caisse pour bénéficier de cotisations plus intéressantes ³. Les confédérations TCO et LO ne disposent pas de marges de manœuvre similaires à celles de la confédération SACO pour procéder à une diminution des cotisations individuelles d'assurance chômage.

La perspective d'une poussée de la désyndicalisation liée à l'instauration d'une assurance chômage obligatoire semble néanmoins peu probable. Le gouvernement suédois n'apparaît pas disposé à engager une confrontation avec des confédérations syndicales déjà ébranlées par la réforme de l'assurance chômage et par l'arrêt *Laval un Partneri*.

1. « Flykt från a-kassan kostar 1 miljard », *Dagens nyheter*, 19/02/2008.

2. SACO, « Gå med i a-kassan nu ! », 25/02/2008.

3. Flykten fortsätter från a-kassorna, *Arbetsrätt - E24.se*, 29/04/2008.

SUEDE

Sources

- Ankerson David (2004) *Negativ föreningsrätt i den svenska arbetsrättsmodellen*, Göteborgs Universitet, Göteborg.
- Arbetslöshetskassornas samorganisation (2007), *Konsekvensanalys avseende förändringar av a-kassornas finansiering och medlemsavgifterna*, Stockholm, 6 septembre.
- Bergqvist Christina (2002), *Men's Power and Women's Interests in Corporatist Arrangements in Sweden and the EU*, Uppsala University, Uppsala.
- Coulet Cyril (2005), « Le dilemme du prisonnier résolu : les voies de collaboration entre les partenaires sociaux suédois », *Nordiques*, n° 8, automne.
- Coulet Cyril (2007), « Les dispositifs d'activation de la politique d'emploi suédoise dans une perspective historique », *Travail et emploi*, n° 112, octobre-décembre.
- Ebbinghaus Bernhard & Visser Jelle (1998), *When Institutions Matter: Union Growth and Decline in Western Europe, 1950-1995*, Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung, Working Paper n° 30, Mannheim.
- Inspektion för arbetslöshetsförsäkringen (2007), *Effekterna av den förhöjda finansieringsavgiften*, 28 juin.
- Inspektion för arbetslöshetsförsäkringen (2007), *Effekterna av den förhöjda finansieringsavgiften*, 31 octobre.
- Jolivet Annie (2000), « Un syndicalisme fort, confronté à des évolutions déstabilisantes », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 66, septembre.
- Kjelleberg Anders (2006), « The Swedish unemployment insurance – Will the Ghent system survive? », *Transfer – European Review of Labour and Research*, n° 1.
- LO (2003), *Medlem 2010*, Stockholm.
- LO (2004), *Facket som folkrörelse*, Stockholm.
- LO (2006), *Klass och kön*, Stockholm.
- LO (2006), *LO-förbundens lönestatistik år 2005*, Stockholm.
- LO (2007), *De fackliga centralorganisationerna sparkas ut från AMS styrelse*, 18 décembre.
- LO (2007), *Fler medlemmar i facket*, Stockholm, 21 décembre.
- LO (2007), *Arbetarrörelsen behöver både fack och parti*, Stockholm, 23 novembre.
- LO (2007), *Röster om facket och jobbet. Sammanfattning och slutsatser*, Stockholm.
- Mantz Timothée (2007), « Suède : "Le travail doit payer" : la réforme de l'assurance chômage », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 105, mars.
- Oskarsson Sven (1997), *Påverka och påverkas. 1994 års reformering av arbetslöshetsförsäkringen*, Politiska institutioner och strategiskt agerande 14, Uppsala University, Uppsala.
- Rothstein Bo (1992), *Den korporativa staten: intresseorganisationer och statsförvaltning i svensk politik*, Norstedt, Stockholm.
- Statskontoret (1999), *Vem ser efter arbetslöshetskassorna?*, Stockholm.
- Visser Jelle (2006) « Union membership statistics in 24 countries », *Monthly Labor Review*, January.